

**CHAMPIONNAT DE SAONE ET LOIRE
DOUBLETTE MIXTE**

Date : SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 AVRIL 2018

Association Organisatrice : ETANG SUR ARROUX

Lieu : STADE LES MOULAUDS Début de la Compétition : SAMEDI : 14h00

Délégué du Comité : Christian PERRAUDIN

Reprise le DIMANCHE : 08h30

Arbitres : J.C. JOLY/ T. DELAUTIER/ C. CHOUKROUN / M. DUPONT.

ATTENTION :

- Ce Championnat est réservé uniquement aux Seniors et juniors
- 1 Joueur étranger Hors Union Européenne est admis par équipe.
- 1 Joueur muté (Comité Extérieur) par équipe.
- Les Joueurs faisant partis de l'Union Européenne devront justifier de leur nationalité par une pièce d'identité.

Objectif de la Compétition :

Qualifier 8 équipes pour le Championnat de Bourgogne **le LUNDI 21 MAI 2018 SAINT FLORENTIN (CD89)**

RAPPEL : Les équipes qualifiées ont l'OBLIGATION de PARTICIPER aux CHAMPIONNATS DE BOURGOGNE

Qualifier l'Equipe Victorieuse pour le Championnat de France

LES 21 ET 22 JUILLET 2018 à SAINT PIERRE LES ELBEUF (76)

Modalités d'engagement :

* Participation aux frais d'organisation : 10 € par équipe (règlement sur facture récapitulative).

* Joindre impérativement les bordereaux d'engagement par Email : cd71@petanque.fr, émanant du logiciel gestion concours (**menu divers, puis exporter liste des inscrits**)

**Date limite de réception fixée au VENDREDI 30 MARS 2018 A 12H00
dernier délai.**

- **ATTENTION !!! Aucune inscription ne sera enregistrée après cette date et cette heure, ni même par téléphone.**
- Ne seront prises en compte que les inscriptions du bordereau d'engagement joint
- Comme l'année précédente, une liste vous sera envoyée le Mardi 3 AVRIL 2018 pour vérification des équipes.
- A partir de 12h00 le Jeudi 5 AVRIL 2018 plus aucune modification ne sera acceptée. Le tirage aura lieu le Jeudi 5 AVRIL 2018 à partir de 14h00.

Licences :

A déposer au secrétariat, avant le début des parties, groupées par équipe.

Tenue homogène dès le début de la compétition, le port du short , bermuda, jean bleu, ou pantalon déchiré est interdit, chaussures fermées obligatoires.